

# La Chronique de L'Oppidum

Journal d'information trimestriel de l'A.S.C.O.T. - Numéro 56 - mars 2005.  
ISSN 1168.7908 - Le numéro 3 € - Abonnement 10 € - Imprimerie spéciale ASCOT -  
CPPAP 73.128 - Directeur de publication : Y. Anglaret - Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trim. 2005

## Poisson d'avril et couleuvres éternelles

Dans notre précédente édition, nous rapportions le « Propos d'un Montagnard » nous assénant tout de go le verdict de l'Europe : La France est rappelée à l'ordre car elle ne brille pas par son action en faveur de l'environnement. Le 12 janvier dernier notre quotidien local en remet une couche « *La commission européenne a décidé d'engager des poursuites judiciaires contre la France qui risque de se voir infliger des amendes si elle ne met pas sa législation et ses pratiques en conformité avec plusieurs directives sur l'environnement.* »

La France a pourtant signé le protocole de Kyoto et organisé la conférence internationale sur la biodiversité... Pendant ce temps là, sur le terrain, les associations, se substituant par nécessité aux pouvoirs publics, se battent sur tous les fronts. L'ASCOT, après avoir milité pour l'arrêt de la carrière, la reconnaissance du site archéologique, la défense de la faune et de la flore, doit faire face à un nouvel assaillant, l'urbanisation qui menace les Côtes...

Dès qu'un lopin de terre se libère, on y fait pousser du béton. On ne défie pas la nature impunément, les eaux de ruissellement ne trouvent plus assez de terre pour s'y loger. Il ne faut donc pas s'étonner de l'alarmante augmentation des inondations.

Parmi les infractions graves à la législation de l'Union Européenne touchant la protection de la nature, il est reproché à la France des insuffisances concernant la protection des eaux (rejets en milieux aquatiques...)

De l'eau aux espèces qui l'habitent (encore) il n'y a qu'un pas. Nous le franchissons allègrement pour souligner que si le poisson est d'Avril, c'est toute l'année qu'on nous fait avaler des couleuvres... ♣



Association pour la  
Sauvegarde des  
Côtes de Clermont  
Chanturgue

81, rue de Beaupeyras  
63100 Clermont-Ferrand

Site Internet :  
[\(en reconstruction\)](#)

e-mail :  
ascot@netcourrier.com

## *Une erreur réparée...*



*Profitant des travaux place de Jaude, la statue de Vercingétorix a été déposée de nuit (photo infrarouge) pour être installée sur les Côtes en un lieu tenu secret. L'ASCOT bien évidemment était là et a participé à la remise sur socle d'une autre statue, modèle de carton pâte et colle de poisson... Un monument factice qui regarde un site qui ne l'est pas moins...*

## SOMMAIRE

Éditorial	1
Un camp au pied de Chanturgue	2
Le lac de Sarliève	2
Dossier Chanturgue	2
Orléans - Gergovie	3
Revue de presse	4/5
Assemblée générale	5
Zones humides	6
Brèves	6

## **UN CAMP AU PIED DE CHANTURGUE ?**

*Nous vous communiquons une partie d'un important document très technique qui nous a été adressé et que nous ne pouvons reproduire sans un complément d'explication afin que ces informations soient compréhensibles de tous. Nous nous félicitons de constater que le débat sur l'identification de Gergovie dépasse largement notre région et reste toujours aussi passionnant...*

(...) Un autre point en faveur des Côtes est que, d'après mon grand-père, le camp de César ne se situait pas sur la butte de Montferrand mais juste au bas de Chanturgue, au pied du double fossé. **Il m'avait montré une photo de « La Montagne » de l'époque de la construction des pistes(\*) Michelin où l'on voyait une grue qui retirait des pieux de palissades**, il doit y avoir des recherches à faire de ce côté pour une fouille de la décharge si elle peut être retrouvée, ou au moins pour tenter de retrouver tous les clichés du photographe de l'époque. (...)

*Philippe Gervais – 40220 TARNOS*

(\*) Les pistes citées sont celles qui ont été créées dans les années 20 au bas de Chanturgue, constitué d'un circuit avec différents types de revêtements, dans un enclos fermé. Le quotidien « La Montagne » paraît depuis 1919.

## **LE LAC DE SARLIÈVE**

Le 1<sup>er</sup> mars dernier, une conférence sur le lac de Sarliève ne pouvait nous laisser insensibles tant cet espace est controversé entre les tenants de Gergovie à Merdogne et ceux des Côtes.

Nous avons donc assisté à cette présentation très bien organisée et argumentée, et l'on peut malheureusement regretter une démonstration quelque peu partielle. Il est possible que le lac de Sarliève ait été asséché durant les périodes aval et amont de la Guerre des Gaules mais ce n'est pas les arguments utilisés qui nous ont convaincus, ce qui d'ailleurs n'apporte rien à la vérité historique.

En effet, le conférencier en affirmant la capacité des Gaulois à savoir drainer un terrain ne laissa aucune autre possibilité à l'assèchement du lac. Mais alors pourquoi s'est-il rempli à nouveau jusqu'à atteindre une profondeur de 4 m ?

Nos ancêtres sont-ils devenus incapables au point d'attendre les Hollandais pour assécher définitivement ce lac au 17<sup>ème</sup> siècle ?

Lors des questions d'après conférence un auditeur a demandé si la disparition du lac avait correspondu en France à une période de sécheresse... On ne sait pas, et c'est là où l'on voit que les certitudes sont un frein pour la recherche de la vérité. Quant au contribuable, en regard de la multitude des moyens et des intervenants mobilisés, il a payé pour ce problème d'eau douce une note certainement très salée.

## **DOSSIER CHANTURGUE**

Ajoutant le vice à son incurable malhonnêteté, l'usurpateur du plateau de Chanturgue s'évertue à utiliser toutes les ficelles qui permettent de retarder les procédures en cours.

En Cassation, (Ville de Clermont et Services fiscaux) il a obtenu un délai de 2 ans pour se mettre en règle avec le jugement de la cour d'appel. Comme il s'agit d'un dossier au civil, les délais sont très longs, la date de ce jugement n'est à ce jour pas connue.

En cours d'appel, une procédure avec la ville de Clermont a été fixée au 17 mars, le délibéré ne sera pas connu avant mi-avril.

Toujours en cours d'appel, une autre procédure où la « Mise en état » devait avoir lieu le 1<sup>er</sup> mars et a été repoussée au 29. Nous espérons qu'il s'agit là de la dernière possibilité de retarder la clôture de ce dossier (Particuliers et SMAF) pour que soit fixée la date de l'audience.

La problématique de Chanturgue date de 1996. Actuellement, nous avons la satisfaction de constater que la ville de Clermont par son service juridique, reste totalement mobilisée sur cette affaire qui n'a que trop duré.

## ORLÉANS ( CENABUM ) – GERGOVIE : 160.000 pas !

L'insurrection de -52 est déclenchée par le massacre des négociants romains installés à ORLÉANS. Ce massacre est le point de départ d'un plan soigneusement organisé par les chefs gaulois réunis, comme le dit CESAR au § 1 du livre VII, dans la forêt des Carnutes.

CESAR précise bien que l'évènement perpétré le matin est connu des ARVERNES **le soir même**, à environ 160.000 pas, soit 235 Km. Ce nombre de 160.000 pas est vérifié dans les 203 manuscrits en possession de l'institut Vitruve actuellement.

I / Ces indications sont précieuses à un double titre. D'abord elles soulignent l'existence d'un plan d'ensemble et coordonné : le système de transmission de la nouvelle a été programmé et mis en place de telle sorte que l'instigateur de la rébellion que nous allons découvrir tout de suite après, au § 4 en la personne de VERCINGETORIX, soit **immédiatement averti**.

Notons à cette occasion les contresens qu'ont fait tous les traducteurs et historiens à ce propos, en proposant comme traduction « *L'exemple Carnute fut initié par les Arvernes* » ce qui est en contradiction avec la suite du récit.

Au § 4, CESAR emploie l'expression « *similiratione* », qui a été comprise dans sa signification dérivée d'imitation ou de ressemblance et qui a conduit les commentateurs à en déduire des relations de causalité et non **de concomitance** entre la révolte Carnute et le soulèvement Arverne. Comme nous le montrons dans nos travaux à l'institut Vitruve, il faut retenir ici « *similiratione* » dans sa valeur étymologique liée à la notion d'unité : il s'agit bien d'un même **plan** (« *ratio* » a d'abord ce sens) établi à l'avance, dont nous voyons les premiers effets.

II / Le deuxième intérêt de ce passage est de permettre d'évaluer la fiabilité du travail des arpenteurs romains et de déterminer le point d'aboutissement en pays Arverne, du trajet depuis Cenabum.

### Arrivée en quel point ? Merdogne ou les Côtes ?

Si l'on prend les données métriques relevées à partir des **coordonnées LAMBERT de l'IGN**, et en prenant comme point de départ l'entrée du pont sur la Loire à Orléans (  $x = 322.000$  ;  $y = 568.000$  ), nous obtenons les résultats suivants :

a) En prenant pour Merdogne le point d'aboutissement à la table d'orientation (  $x = 661.500$  ;  $y = 80.250$  ) nous obtenons une distance de 259 Km, soit 176.000 pas, d'où une marge d'approximation de 10 %.

b) En prenant le lieu dit « La Plaine » aux Côtes de Clermont (  $x = 657.000$  ;  $y = 89.500$  ), on obtient une distance de 249 Km à vol d'oiseau, soit 169.000 pas, ce qui réduit la marge d'approximation à 5,6 %. Ainsi quand on compare les Côtes à Merdogne, on passe pour ainsi dire du simple au double.

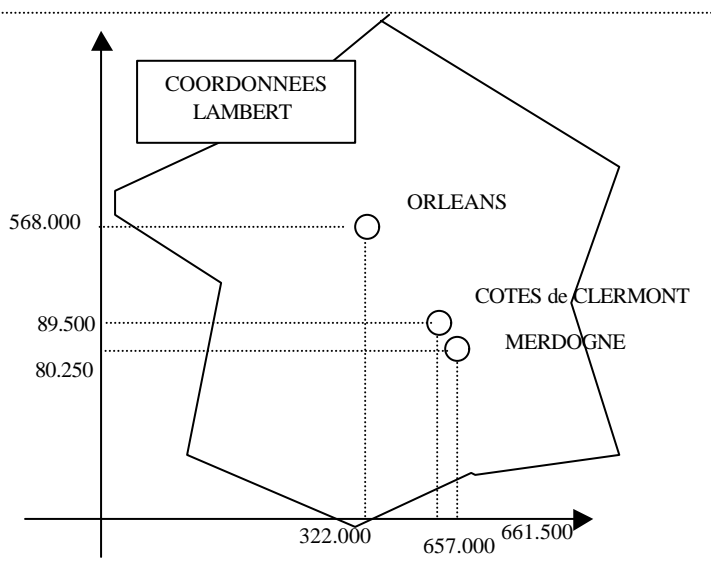
Cet argument n'est évidemment pas décisif dans le débat qui oppose les deux sites, mais

quand on connaît l'extraordinaire qualité et l'extrême rigueur de l'arpentage romain, la confrontation des données recueillies par César et de celles obtenues avec les moyens les plus modernes de la science cartographique, il paraît difficile de nier la validité du témoignage césarien et la pertinence de la localisation de Gergovie aux Côtes de Clermont.

*Collette DOCO-ROCHEGUDE ( Latiniste, chercheur )*

*Charles ASTIE- GRIFFITH ( Secrétaire général de l'Institut Vitruve )*

*Institut Vitruve : Association de latinistes qui étudient les textes Césariens.*



## Revue de presse

Patrimoine n° 63

3/2004

# Les Côtes de Clermont-Chanturgue : une longue histoire

Vercingétorix a-t-il battu César sur l'actuel plateau de Gergovie ou sur les Côtes de Clermont ? En dehors de toute polémique, force est de constater que les recherches poursuivies depuis près d'un demi-siècle sur les Côtes de Clermont ont mis au jour un patrimoine archéologique particulièrement riche !



Le fanum, vestige du sanctuaire gallo-romain retrouvé au sommet des Côtes de Clermont, visible au Musée Bergoin.

### « DEMAIN CLERMONT »

Pour nos adhérents extérieurs, nous avons pensé qu'il était souhaitable de diffuser ces deux pages d'histoire parues dans **Demain Clermont** de mars 2004.

Ces feuillets qui relatent une petite partie du patrimoine historique des Côtes de Clermont et Chanturgue sont un témoignage de leur importance archéologique. Malheureusement, dans le domaine de l'archéologie, les Côtes et Chanturgue sont reconnues « a minima ».

En effet, le secteur concerné par les fouilles 2003 et les sondages 2004 est limité à la zone déjà fouillée par P. Eychart ce qui est peu en regard des 100 ha restant du plateau sans évoquer celui de Chanturgue.

Pour la vérité historique et l'intérêt collectif, il est impensable de continuer à minimiser cet espace important de notre patrimoine... ♣

### Bulletin d'adhésion à l'«ASCOT»

Tél. 04.73.37.12.91 – e-mail : ascot@netcourrier.com

✉ 81, rue de Beaupeyras - 63100 Clermont-Ferrand - (C.C.P. n° 2 456 - 49 S Clermont-Fd)

Nom / Prénom : .....

Adresse : .....

Souhaite adhérer à l'ASCOT. Une carte d'adhérent me sera adressée en retour. Comprend l'abonnement à notre bulletin.

Adhésion annuelle : 16 €

Membre bienfaiteur (30 € ou plus)

Bulletin d'abonnement à «*La Chronique de l'Oppidum*»

à retourner à

ASCOT, 81, rue de Beaupeyras - 63100 Clermont-Ferrand

Nom / Prénom : .....

Adresse : .....

Souhaite recevoir « La Chronique de l'Oppidum ». Ci-joint mon règlement de 10 € (4 numéros)

**L**a « bataille de Gergovie » qui oppose les deux thèses aura eu un immense mérite : celui de mieux connaître les Côtes de Clermont en y découvrant de nombreux éléments remontant jusqu'au néolithique.

Sous l'impulsion de Maurice Buset dans les années 1930, puis, surtout, avec l'archéologue Paul Eychart à partir de 1952, les recherches entreprises font, en effet, démarrer l'histoire des Côtes bien avant l'éventuelle attaque de César. Des éléments ont été retrouvés signalant une occupation humaine depuis quelque trois mille ans avant Jésus-Christ jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère. Le Musée



Ourson en arkose décorant un chapiteau du sanctuaire.

Bargoin en conserve une partie substantielle. Des haches en pierre polie viennent du néolithique. De nombreuses céramiques té-



Vase datant de 500 ans avant Jésus-Christ.

moignent de plusieurs époques, certaines proviennent même de la région de Campanie en Italie, attestant d'échanges entre la Gaule et le monde méditerranéen. Un remarquable vase reconstitué date de 500 ans avant J.-C. et des fibules en argent montrent le raffinement qui prévalait au premier siècle avant notre ère.

Sur le plateau lui-même, les fouilles ont permis de mettre au jour un sanctuaire portant les soubassements d'un temple gallo-romain probablement détruit, selon Paul Eychart, au début du christianisme dans notre région. De nombreuses représentations d'animaux ont été retrouvées sur pla-

ce : deux jambes de cheval, une oreille de lièvre, une patte de chien, des oursours... Non loin du sanctuaire, il a également été retrouvé des

douzaine de tombes a été également exhumée rendant compte d'un fort peuplement au néolithique et à l'âge du bronze. L'émouvante sépulture d'une jeune femme est exposée au Musée Bargoin. De celle d'un tisserand, il a été extrait des contre-poids de terre cuite utilisés pour un métier à tisser, que l'on peut aussi admirer.

La colline de Chantugue, pour sa part, tirerait son nom du gaulois *canto bennicus* signifiant "les cent sommets", en référence à sa position à l'avant-garde de la Chaîne des puys. Position qui lui aurait valu de tenir un rôle stratégique important. Un ensemble remarquable de murs y est encore visible, vestiges, selon Paul Eychart, d'un camp romain.

La fameuse bataille de 52 avant Jésus-Christ ne serait, en tout état de cause, qu'une péripétie supplémentaire et prestigieuse d'une histoire qui mérite bien toutes les attentions !



Marteau de savetier.

Lu sous le chapiteau dressé actuellement place de la Victoire, sur le panneau de « Demain Clermont » intitulé « Développement durable » :

« **Valoriser les Côtes de Clermont en les préservant** »

*Les premières actions pourraient porter sur la mise en place d'un maillage de chemins de randonnée conçu pour la découverte du site en termes de loisirs, mais aussi de valorisation de son patrimoine archéologique et naturel. Cette ouverture du territoire aux habitants devant maintenir l'équilibre entre préservation et fréquentation. »*

On ne peut qu'être d'accord et nous espérons voir ces projets se réaliser rapidement... ♣

## ASSEMBLEE GENERALE

Vendredi 8 avril 2005 à 20 h  
Maison de Quartier – Rue Abbé Prévost  
à Clermont-Ferrand

A cette occasion l'archéologue Gilbert Boudriot projetera et commentera les vues aériennes du plateau des Côtes.

Venez nombreux...

Le pot de l'amitié clôturera notre réunion... ♣

## **Zones Humides : Une Collaboration Constructive**

Dans notre dernier numéro, nous évoquions l'importance écologique du milieu naturel sur le plateau des Côtes commune de Nohanent (voir l'article de Christian Bouchardy). Le 13 février dernier, l'ASCOT s'est associée à la municipalité de Nohanent représentée par M. Alain Geneste et Rodriguès Sebastio pour une collaboration constructive...

Respectant les consignes de M. Bouchardy absent ce jour là, nous avons nettoyé la zone concernée qui a pris un aspect plus convenable et mieux adapté aux espèces qui s'y plaisent et s'y reproduisent.

Les moyens que la municipalité de Nohanent a mis en œuvre ont été déterminants pour résoudre les difficultés très particulières de cette zone humide. Le travail d'équipe qui a été réalisé est très encourageant pour l'avenir, même si cette réalisation n'est qu'une étape pour la mise en valeur des Côtes ♣



---

---

BRÈVES...BRÈVES...BRÈVES...BRÈVES...BRÈVES...BRÈVES...BRÈVES..

---

---

### **JONAS ET LA CARRIÈRE**

L'exploitant de la carrière de Saint-Diéry, en face des grottes de Jonas, a demandé une prolongation de son exploitation qui arrive à son terme. Le représentant de l'ASCOT auprès de la FDEN à la Commission départementale des carrières s'est exprimé contre la poursuite de l'exploitation.

En effet, très mal située face au site des grottes de Jonas, cette carrière va maintenant détruire la plus grande partie des magnifiques orgues basaltiques qui abritent des espèces d'oiseaux très rares tels que le Tichodrome Echelette et le Vesper de Savy.

Suite à la clôture de l'enquête publique, le commissaire enquêteur auquel nous décernons un méritoire carton rouge, a conclu son rapport avec un avis favorable... ♣

### **La pierre qui fut une belle NYMPHE**

Selon la mythologie grecque, le dieu du vin, Dionysos, follement épris de la belle nymphe Amètes, se lança à sa poursuite. Pour la délivrer des ardeurs de Dionysos, la déesse Artémis transforma la jeune femme en un magnifique cristal d'améthyste. Dionysos comprit, mais trop tard, le préjudice qu'il avait causé. Il se repentit et, versant sur la pierre une coupe de vin, lui donna sa couleur violacée caractéristique.

Le mot améthyste dérive du grec « amethystos », qui signifie sobre. Les grecs attribuaient à ce minéral sacré le pouvoir de les préserver de l'ébriété.

Peut-être les Gaulois en usaient-ils aussi lors de leurs fameux banquets rituels, à Corent ou aux Côtes de Clermont !